

Quartier Centre
Compte-rendu du Conseil de quartier du 13 mars 2018
à 19h30

Conseil de quartier en présence de M. Tony DI MARTINO, Maire de Bagnolet, de Mme Christiane PESCI, Maire-adjointe en charge de l'Environnement, du Développement durable, des Espaces verts et de l'Agenda 21, de M. Cédric PAPE, Maire-adjoint en charge du développement économique, du Commerce et de l'Artisanat, de Mme Claude WOHRER, Maire-adjointe en charge de la Santé et de la Petite enfance et des élus référents : Mme Emilie TRIGO et M. Maxime BRESSOLES.

15 personnes ont assisté à ce Conseil.

En introduction, il est rappelé le fonctionnement décidé par le Conseil : une réunion sur deux se fait sans les élus pour débattre entre habitants du quartier et poser des questions. A la réunion suivante, les élus référents et les autres élus présents apportent des éléments de réponses aux questions du Conseil.

Les points cités correspondent donc aux questions décidées au mois de janvier qui ont été transmises aux élus :

Pour des raisons d'horaire, il est demandé que le point sur les commerces soit traité en premier.

M. Cédric PAPE présente la représentante de la Semaest, opérateur public local chargé de l'étude sur la commercialité du centre de Bagnolet. Il indique que le Conseil bénéficie de cette présentation du diagnostic en avant-première, puisque l'étude n'est pas totalement terminée et n'a pas été présentée au Conseil Municipal.

La représentante de la Semaest explique que l'identité du centre-ville est à construire : Pour l'instant on a un centre-ville "sans centre". Pour attirer non seulement la clientèle habituelle mais aussi les nouveaux arrivants à Bagnolet et les "passants" qui viendront de Gallieni, et construire cette nouvelle identité, il faut travailler sur les volets fonciers, urbanisme et animation.

Plusieurs images de la situation actuelle sont présentées avec la "boucle commerçante" des rues Raoul Berton, Sadi Carnot, Pasteur et Gambetta dont il faut diversifier les commerces. Cette diversification devra tenir compte d'Auchan et de Bel-Est avec lesquels il faudra plutôt trouver des synergies (animations communes).

Quelques premières idées de solution : rendre l'entrée de Ville lisible sur la rue Sadi Carnot par une signalétique appropriée, maîtriser 8 locaux commerciaux stratégiques (BNP, Pompes funèbres, téléphonie et 5 locaux vacants), faire connaître le centre-ville à partir de Gallieni, etc.

Semaest va continuer son travail pour proposer à la municipalité les leviers adaptés pour influencer l'évolution (les locaux commerciaux sont à 95% privés), le coût de ces outils et le temps nécessaire pour les mettre en œuvre.

M. PAPE explique ensuite qu'il reste un gros travail à faire et demande leur avis aux participants.

Le marché est jugé trop cher pour être attractif. M. PAPE indique tout d'abord que ce marché est revenu sur la place qui a été aménagée et est maintenant bien adaptée. D'autre part, il y a eu changement de mandataire, ce qui va amener de nouveaux commerçants et de la concurrence.

Par ailleurs la nouvelle ZAC Benoît Hure va amener de nouveaux commerces dont Bio c' Bon qui a signé pour son installation.

Le Conseil remercie la représentante de la Semaest pour sa présentation. L'ordre du jour reprend ensuite normalement.

1/ Organisation du concours d'affiches sur la propreté par les écoles.

Réponse : Accord et soutien de la Municipalité. L'Inspectrice de l'Education Nationale a été contactée et a donné son accord. Une nouvelle réunion avec elle est prévue le 22 mars pour finaliser le déroulement du concours et il est proposé aux participants d'y assister.

2/ Campagne d'information sur la propreté - Sanctions

Les participants insistent, en complément du point précédent, sur la nécessité de campagnes continues qui devraient être faites par la Municipalité par tous les moyens d'information (journal, affiches dans les lieux publics, etc.).

Du travail devrait être fait également auprès des commerçants pour qu'ils nettoient leurs abords (mégots, emballages, etc.).

M. le Maire indique qu'en matière de propreté, les responsabilités sont doubles : Est Ensemble est chargé de la collecte des ordures et des dépôts sauvages depuis 2010. Il indique qu'un nouveau dispositif a été mis en place depuis le 2 novembre 2017 : passage de 2 à 3 collectes par semaine et à 2 passages pour les encombrants. Les cantonniers communaux travaillent beaucoup, des balayeuses et des laveuses neuves ont été achetées. La situation n'est pas encore satisfaisante mais elle s'améliore.

Mais la police de la propreté revient au Maire. C'est pourquoi 17 agents ont été formés, assermentés et commissionnés. Ils peuvent maintenant dresser des procès-verbaux aux particuliers et professionnels fautifs.

Par ailleurs, la vidéo surveillance qui va être installée dans la ville, va pouvoir servir à verbaliser les dépôts sauvages souvent réalisés la nuit par les artisans.

Les élus indiquent que la lutte contre les tags va être renforcée. Les particuliers peuvent signaler ces incivilités au 0800 093 013 ou sur : stoptag@ville-bagnolet.fr. L'intervention par la brigade municipale de lutte contre les pollutions visuelle devient gratuite pour les tags et graffitis visibles depuis le domaine public et jusqu'à une hauteur de 3m. Les propriétaires de bâtiments doivent signer une décharge (voir le site de la ville, rubrique services).

3/ Mise en place de toilettes publiques à Gallieni.

M. le Maire répond que cela sera validé en Conseil Municipal le 7 avril. L'appel d'offre a été lancé pour une grande sanisette type Decaux qui sera installée devant l'immeuble Gallieni 2. L'appel d'offre comprend le nettoyage et l'entretien par le prestataire.

4/ Efficacité de la Brigade Spéciale de Terrain (BST) sur la lutte contre la drogue

M. le Maire explique que la BST a pour territoire la Capsulerie. Les horaires de ces agents ont été renégociés pour une plus grande efficacité le soir. Des réunions de bilan ont lieu régulièrement avec la Police.

5/ Utilité et Fonctionnement des budgets participatifs - Critères de choix des projets - Rôle du Conseil de quartier.

Mme TRIGO explique que les budgets participatifs ont pour but de laisser proposer directement à la population des sujets de travaux intéressants pour le quartier. Il s'agit donc de budgets d'investissement et non de fonctionnement. Pour les projets 2017 sur le quartier Centre, ont été choisis : l'aménagement du carrefour en haut de l'avenue de Bellevue, un

parking à vélo devant la Médiathèque et un panneau explicatif sur la place Nelson Mandela.

Mme TRIGO explique ensuite le mécanisme de ces budgets : appel à projets annoncé à toute la population (le Conseil peut donc présenter un ou plusieurs projets en son nom), recueil des projets, choix des projets retenus par une commission municipale et réalisation. Il peut donc s'écouler du temps entre la présentation des projets et leur réalisation. Le Conseil de quartier a un rôle d'information et de discussion préalable des projets qu'il peut présenter, mais intervient pas sur la suite du processus.

6/ Commerces : Résultats de l'enquête commerciale - Action de la municipalité pour ré-installer des commerces

Traité en début de réunion

- Pôle d'entrepreneurs- Taxes payées par Auchan.

Non traité

7/ Projet de Maison de Quartier dans la rue Sadi Carnot

M. PAPE indique n'avoir eu aucun contact avec un représentant du Conseil à ce sujet

8/ Questions diverses : zone 20 rue Antoine Panier, station Vélib

M. le maire indique avoir reçu une demande pressante sur le passage en zone 20 "semi-piétonne" de la rue Antoine Panier du fait de la dangerosité de la cohabitation entre voitures (qui roulent trop vite et parfois à contre-sens) et piétons (enfants qui rentrent de l'école). Ce sujet, ainsi que la réflexion plus générale d'une circulation apaisée dans le centre-ville, est à l'étude. Un retour sera fait au Conseil dès que possible.

Les stations Vélib' de Bagnolet ne sont toujours pas opérationnelles de même que beaucoup d'autres dans Paris. C'est un problème que la ville de Paris gère directement avec le nouvel opérateur. Une solution rapide est espérée.

La prochaine réunion du conseil de quartier Centre aura lieu sans les élus le mardi 15 mai 2018 à 19h30